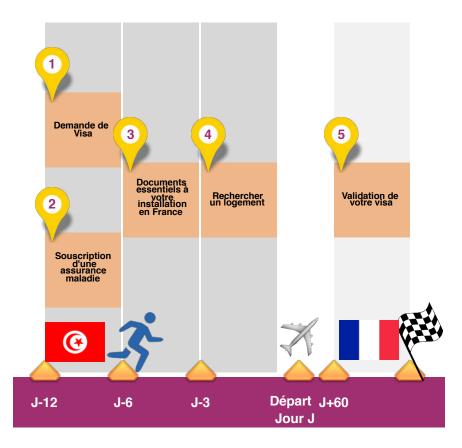


## Préparez votre arrivée en France

ATTENTION : Ces informations complètent celles fournies par le consulat français de votre lieu de résidence ainsi que par le personnel de votre établissement. N'hésitez pas à les contacter.

#### **Calendrier indicatif**



Avant le départ (en jours)

Dès l'arrivée (en jours)



#### Demande de Visa

#### Demande de VLS-TS stagiaire

Vous devez faire une demande de visa long séjour valant titre de séjour stagiaire (VLS-TS stagiaire).

- Contactez le consulat français de votre lieu résidence pour connaître la liste des documents requis et prendre rendez-vous pour déposer votre dossier.
- Demandez à avoir un visa à entrées multiples qui vous permettra de quitter l'espace Schengen et d'y rentrer à nouveau autant de fois que vous le voudrez.

Pour faire une demande de VLS-TS stagiaire il vous faut une convention de stage signée par vous-même, votre établissement d'origine et l'établissement où vous effectuerez votre stage.

Délais : 3 à 4 mois

Stagiaire : liste des pièces justificatives pour une demande de VLS-TS stagiaire :

- Convention de stage
- Documents variables selon le pays de résidence

Plus sur le VLS-TS stagiaire



Assurance d'arrivée

### Souscription d'une assurance maladie

#### Assurance maladie stagiaire

Toute personne résidant en France, de façon permanente ou pas, doit avoir une couverture santé.

- Vérifiez auprès de votre organisme d'assurance maladie de votre pays de résidence si vos frais de santé sont couverts pendant toute la durée de votre séjour en France.
- Si ce n'est pas le cas, vous devez souscrire une assurance maladie privée.
- · Vous pouvez souscrire cette assurance à distance, auprès d'un assureur français, ou dans votre pays de résidence actuel.
- Lors de votre souscription demandez aussi à être couvert en responsabilité civile et assistance rapatriement.

Demandez une attestation d'assurance maladie en français ou, à défaut, en anglais.

Ci-dessous vous trouverez, à titre indicatif, des assureurs français proposant des couvertures maladie aux stagiaires internationaux

Couverture ABC de ACS Assurances

Délais : 1 à 2 mois







Dossier de voyage

### Documents essentiels à votre installation en France

## Stagiaire : documents essentiels à emporter avec vous

À votre arrivée en France, vous devrez présenter différents **documents** lors de vos démarches administratives.

- Munissez-vous bien des documents originaux, photocopiez tous les documents et conversez des versions numériques.
- Certains documents doivent être apostillés ou légalisés ainsi que traduits avant votre départ en France.

Les documents non légalisés ou non apostillés seront refusés par les autorités françaises sauf si votre pays fait l'objet d'une dispense. Délais: 2 à 1 mois

Stagiaire : liste des documents obligatoires à emporter avec vous :

- Passeport en cours de validité avec le visa nécessaire (sauf si dispense)
- Deux extraits d'acte de naissance (avec filiation)
- Les originaux de tout autre justificatif présenté au consulat pour l'obtention de votre visa
- Pour une liste des documents fortement conseillés mais pas impératifs reportezvous aux liens cliquables ci-contre

Liste des documents fortement conseillés

Plus sur la légalisation, l'apos tille et la traduction de vos docu ments





## Rechercher un logement

# Stagiaire : commencez votre recherche de logement au plus vite

L'idéal pour vous est de trouver un logement définitif avant votre arrivée en France. Si vous préférez visiter votre logement et découvrir son environnement avant de vous y installer, vous avez la possibilité de réserver un hébergement provisoire.

Si vous êtes stagiaire vous pouvez contacter :

 Héberjeunes, un service dédié au logement des étudiants, stagiaires et jeunes salariés, situé dans les locaux de l'Université Paris-Sud. Pour plus de renseignements sur la recherche de logement, consultez nos pages web.

Informations et conseils sur la recherche de logement

Site web d'Héberjeunes

Délais: 1 à 2 mois



**DEPART** 



#### Etre en règle

#### Validation de votre visa

## Validation de votre VLS-TS stagiaire

Dès votre arrivée en France et dans un délai de deux mois, vous devrez commencer la procédure de validation de votre visa.

- Vous devez envoyer votre dossier complet à l'agence locale OFII de votre lieu de résidence.
- Envoyez votre dossier par courrier recommandé avec avis de réception.
- Dans un délai de deux mois, l'OFII vous enverra par courrier postal une convocation à un rendez-vous pour la validation de votre visa. Le jour de votre rendez-vous vous devrez présenter des pièces justificatives.

La taxe peur être acquittée sous forme de **timbre dématérialisé** sur le site de l'OFII ou au moyen de **timbres fiscaux** disponibles dans les bureaux de tabac.

Vous ne pourrez pas acheter de timbres fiscaux à l'OFII.

Plus sur la validation de votre

VLS-TS et adresse de votre agence
locale OFII

Achat du timbre dématérialisé po ur l'OFII

Site web de l'OFII

Délais : 0 à 2 mois

Stagiaire : liste des pièces justificatives pour la validation de votre VLS-TS stagiaire :

- La liste complète des documents pour la validation de votre VLS-TS est disponible sur nos pages web (voir liens cliquables)
- Le jour de votre rendez-vous vous devrez fournir, entre autres, un justificatif de paiement de la taxe correspondante.
   Au 1er novembre 2016 cette taxe s'élève à 79€

